



Avis à la population concernant l'élection des autorités municipales pour la législature 2013-2016

La Municipalité de Savièse porte à votre connaissance l'information suivante :

I. **PRESIDENCE ET VICE-PRESIDENCE**

1. **Election du Président**

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la Présidence, le candidat de cette liste, M. Michel Dubuis, est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP)

2. **Election du Vice-Président**

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la Vice-Présidence, le candidat de cette liste, M. Vincent Reynard, est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP)

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAVIESE

Savièse, octobre 2012